LA FRANCE UNIE AVEC



Françoise GASPARD



SUPPLEANT
Claude NESPOULOUS

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Françoise GASPARD

42 ans
Candidate

Ancienne Élève de l'ENA

Agrégée de l'Université

Maire de Dreux de 1977 à 1983

Députée Européenne de 1979 à 1981

Députée d'Eure et Loir depuis 1981

Claude NESPOULOUS

57 ans
Suppléant

Directeur de Société

Maire de Saint-Lubin-des-Joncherêts

Conseiller Général du canton de Brezolles

Dès le 10 mai, le Président de la République a nommé un Premier Ministre en accord avec la Majorité Présidentielle du 8 mai.

Dans les jours qui ont suivi, Michel Rocard a informé le Président de la République des difficultés qu'aurait son gouvernement s'il ne disposait pas d'une majorité stable à l'Assemblée Nationale. La France ne peut en effet se permettre, pour des raisons tant nationales qu'internationales, d'être le jeu de l'instabilité ministérielle.

Le Président de la République a donc décidé, conformément à la constitution, de dissoudre l'Assemblée Nationale.

Poursuivre le rassemblement autour des valeurs républicaines et d'abord celle de solidarité, tel est notre objectif.

S'attaquer aux racines du chômage, permettre à chaque Française et à chaque Français d'être reconnu dans sa dignité, lutter contre toutes les formes d'exclusion, telles sont les urgences.

La France est une grande puissance. Elle ne le demeurera que si la modernisation -qui est nécessaire- ne laisse personne au bord du chemin. La justice et la solidarité sont, pour nous, les fondements de la société.

La France -et notamment ce petit morceau de France qu'est cette deuxième circonscription de l'Eure et Loir que Claude Nespoulous et moi-même connaissons bien- a besoin de se rassembler autour des valeurs et des propositions du Président de la République pour construire l'avenir.

Dès le 5 juin, chaque suffrage en faveur des candidats de la Majorité Présidentielle témoignera du souci des Français de voir la France plus forte parce que plus unie.

Françoise Gaspard

Françoise GASPARD

CONTRAT POUR LA FRANCE UNIE.

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

Vu, le Candidat

S.A.R.L. Imp. Poutret - Dreux